



Banque Ouest Africaine de Développement



AVIS D'APPEL D'OFFRES POUR LA FOURNITURE D'UN PROFILOMETRE LASER DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE FATICK- FOUNDIOUGNE

N° D/1787/F

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le quotidien « L'AS » du 09 Décembre 2024.
2. L'Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE) Sénégal agissant au nom et pour le compte du Ministère des Infrastructures a obtenu de la Banque Ouest Africaine de Développement, des fonds dans le cadre du projet de réhabilitation de la route Fatick - Foundiougne, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à l'acquisition d'un profilomètre laser pour la banque de données routières.
3. L'AGEROUTE Sénégal sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir un profilomètre laser
4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans les Directives pour la passation des marchés de travaux, de biens et de services (autres que les services de consultants) par un prêt ou une avance de fonds de la BOAD, concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions desdites directives.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction

Générale de l'AGEROUTE Sénégal sise à la rue David Diop x Rue F, Fann Résidence – Dakar.
Téléphone : +221 33 869 07 51 Fax : +221 33 864 63 50, E-mail : rndour@ageroute.sn ,
asall@ageroute.sn , odiouf@ageroute.sn

Heures d'ouverture : 8 h 00 mn/ Heure de fermeture : 17 h

6. Les exigences en matière de qualifications sont :

- ✓ Capacité financière :
 - disposer des états financiers des trois dernières années (2022,2023,2024) accompagnés de l'attestation de visa établie par un membre de l'Ordre national des Experts comptables et Comptables agréés du Sénégal (ONECCA) ou un organisme assimilé ;
 - avoir un minimum de chiffre d'affaires annuel moyen de **trente millions (30 000 000) F CFA des trois derniers exercices (2022, 2023,2024) ;**
- ✓ Capacité Technique et Expérience
 - avoir mené à bien au cours des cinq dernières années (2020, 2021,2022,2023,2024) et de l'année en cours (2025) au moins **deux (2) projets similaires**, d'un budget au moins égal à 16 000 000 francs CFA HT chacun, dans un domaine lié à celui du présent marché. La réalisation du marché similaire devra être prouvé par une attestation de bonne fin d'exécution ou le PV de réception provisoire ou définitive dénuée de toute réserve.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après : Direction Générale de l'AGEROUTE sise à la rue David Diop x Rue F, Fann Résidence – Dakar. Téléphone : +221 33 869 07 51 Fax : +221 33 864 63 50, E-mail : ageroute@ageroute.sn contre un paiement en espèce non remboursable de **cinquante mille (50 000) F CFA** par versement au compte n° **SN153 01301 301090002540** ouvert au nom de l'AGEROUTE SENEGAL auprès de la banque UBA sise à la route des Almadies à Dakar.

Un exemplaire du DAO est disponible pour être consulté sur place.

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Secrétariat du Département de la Passation des Marchés de l'AGEROUTE sise à la rue David Diop x Rue F, Fann Résidence – Dakar. Téléphone : +221 33 869 07 51 au plus tard le 13 janvier 2026 à 10 h 30 mn (GMT).

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après :

Salle de réunion de la Commission des Marchés de l'Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE) Sénégal sise à Fann Résidence Rue David Diop X Rue F le 13 janvier 2026 à 10 h 30 mn (GMT).

Le soumissionnaire joindra à sa soumission, une garantie de soumission avec un délai de validité de vingt-huit jours (28) après l'expiration de la durée de validité de l'offre, y compris si la durée de validité de l'offre est prorogée selon les dispositions de la clause 19.2 des IC. La garantie de soumission est de : **cinq cent mille (500 000) FCFA**, avec un délai de validité de vingt-huit jours (28) après l'expiration de la durée de validité des offres.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date d'ouverture des plis.

Les offres doivent être rédigées en langue française.

Le Directeur Général